

Les **échos** du **CONSEIL MUNICIPAL de Sainte-Anne-des-Lacs** !



NORMAND LAMARCHE

Séance du Conseil municipal du 9 octobre 2012

D'entrée de jeu, le maire Claude Ducharme aborde deux dossiers sensibles aux citoyens : la vente d'ac-

tifs excédentaires et l'ex-maison du 719 du chemin Sainte-Anne-des-Lacs. Dans le premier cas, les actifs

en question sont des terrains acquis au cours des ans et dont la municipalité n'y voit aucune utilité à conserver. Elle a reçu quelques offres, mais deux seulement ont été retenues. Le Conseil s'apprête à les accepter séance tenante. Les deux

terrains convoités sont classés milieux humides dans les boisés du lac Marois et puisqu'ils ne sont pas constructibles et que les milieux humides sont des aires protégées de toute façon, pourquoi les conserver?

Le deuxième dossier fait suite à la lettre de M^{me} Johanne Béland qui déplore le manque de transparence et le non-respect par la municipalité de ses propres règlements dans l'histoire entourant la démolition de la maison du 719 du chemin Sainte-Anne-des-Lacs. Entre autres, elle reproche à la municipalité d'avoir incendié la maison au lieu de la démolir comme le conseil l'avait décidé le mois dernier, d'avoir brûlé des matériaux qu'elle n'avait pas le droit de faire brûler, d'avoir pollué les résidents environnants durant toute la journée du 13 septembre et la nuit du 14, d'avoir laissé le feu sans surveillance durant toute la nuit et finalement d'avoir transporté les restes au site de sable non destiné à cette fin. Le maire Ducharme et le conseiller responsable de la sécurité publique Serge Grégoire ont fait leur mea-culpa et se sont excusés devant l'auditoire pour avoir été à l'origine de ces actes et désagréments. Le maire a dit qu'il pensait bien agir pour sauver dans les frais de transport des débris. En fait, l'opération a coûté un peu plus de 9100\$ sur un budget de 10000\$ alors qu'il en aurait coûté près de 17000\$ autrement. Le directeur général Jean-François René a confirmé que les restes des débris, à l'exception des fondations en ciment, avaient déjà été éliminés du site.

Le tour de table: Luce Lépine annonce que la plantation d'arbustes dans la bande riveraine de l'île Benoit est terminée et que les panneaux d'identification seront installés à la fin du mois. Serge Grégoire annonce que notre marraine à la SQ, M^{me} Julie Roy, visitera tous les commerçants le 18 octobre et elle sera accompagnée du maire pour l'occasion. Une demande a été faite à la SQ pour une surveillance accrue de la vitesse sur les chemins, particulièrement ceux nouvellement asphaltés. Jacques Geoffrion dit que les travaux d'asphaltage sont terminés sauf sur les Cardinaux et des Cèllets encore en construction. Sylvain Charron s'interroge sur le taux horaire des avocats tandis qu'André Lavallée analyse la dernière mise à jour du PU et du PPU.

Finances et administration: Comme mentionné en début d'article, le conseil accepte les offres d'achat de Ron et Gail Perowne pour deux terrains excédentaires aux prix de 26735\$ et 26729\$ et rejette par la même occasion toutes

les autres offres. Les prévisions budgétaires 2012 de l'ancienne Régie inter-municipale sont adoptées. Le maire explique que seuls l'ancien poste de police et les infractions encore en litige demeurent aux livres; le conseiller Charron demande au maire de faire pression auprès des autres municipalités concernées afin d'accélérer la vente du bâtiment parce que ce dernier gruge dans les surplus de la régie même en tenant compte des revenus de location générés.

Travaux publics: Les chemins des Orignaux et des Ancolies sont municipalisés. Le conseil adopte la nouvelle politique relative à l'entretien et la prise en charge quant au déneigement de certaines voies privées de circulation (voir article à ce sujet); les propriétaires des chemins privés des Mulots et Paquin ont déjà fait leur demande de déneigement et elles ont été acceptées.

Environnement: Sans trompette ni tambour, le projet de règlement 125-21-2012 modifiant la profondeur de la bande riveraine de 15 à 10 mètres est adopté. Le maire n'a pas eu à voter, mais il dit être contre.

Questions du public: Quelques citoyens ont exprimé leurs doléances en regard avec l'incendie de la maison de 719 du chemin Sainte-Anne-des-Lacs. Un résident s'est montré très sceptique quant aux vraies raisons qui entourent l'achat des terrains humides. Pourquoi payer plus de 50000\$ pour deux terrains qu'on ne peut à peu près rien faire avec dit-il? Un autre de prétendre qu'un milieu humide est plus en sécurité dans les mains de la municipalité que dans celles d'un privé. Le maire réfute l'argument en rappelant qu'un des plus grands milieux humides des basses Laurentides, le marais du lac Castor, est une propriété privée. Et quand aurons-nous de belles boîtes aux lettres comme celle de Piedmont de demander un citoyen qui s'est dit un peu jaloux? Et où en êtes-vous avec l'analyse du trafic de demander un citoyen très patient? McGill n'a pas obtenu la subvention fédérale espérée et le projet est reporté à plus tard de répondre le maire. Monsieur Ron Perowne, le futur propriétaire des deux milieux humides, a tenu à rassurer les citoyens affirmant que les terrains conserveront leur état naturel. Il a ajouté qu'il aurait préféré que la municipalité conserve tous les terrains. Laisse-t-il supposer ainsi qu'il pourrait retirer ses offres puisque la municipalité a rejeté toutes les autres?

Immeubles des Lacs
Agence immobilière



800 000 \$

Ste-Anne-des-Lacs, MLS 10465946
Sur 98 ACRES, ferme comprenant 2 maisons, 1 bâtiment de ferme et 1 cabane à sucre/chalet. Ruisseau, lac privé, 2 km de chemin forestier. Vous tomberez sous le charme !



189 000 \$

Ste-Anne-des-Lacs, MLS 9100278
Jolie maison clé en main sur beau terrain paysager privé. Accès au lac Guindon.



550 000 \$

Ste-Anne-des-Lacs, MLS 10888045
Magnifique réalisation de l'architecte Luc Durand au bord du lac Canard... faut voir!



525 000 \$

Ste-Anne-des-Lacs, MLS 8684262
Maison de pierre avec superbe verrière, étang privé, site fabuleux.



275 000 \$

Ste-Anne-des-Lacs, MLS 9373445
Originale et fonctionnelle avec espace idéal pour ados ou parent au sous-sol.



Andrée Cousineau
Courtier immobilier agréé
450 224-4483

www.immeublesdeslacs.com
acousineau@immeublesdeslacs.com

Arrêtez d'y penser!
Annoncez dans le Journal des citoyens
C'est votre journal!

FERNANDE GAUTHIER TEL. : 450 224-1651 secteur de Prévost	LISE PINARD TEL. : 450 335-1678 secteurs extérieurs à Prévost
---	--